



## **PROCES-VERBAL**

### **REUNION DU BUREAU DE L'AMICALE UNAF 37**

<b>Réunion du :</b>	<b>5 juillet 2019</b>
<b>à :</b>	<b>19h00</b>
<b>Présidence :</b>	<b>Matthieu MABILEAU</b>
<b>Présents :</b>	<b>Nicolas ANDRONY, Patrick BASTGEN, Jacky BERTHELOT, Alain BLANCO, Hugo-Rémi DE GRAAF, James GOUBARD, Frédéric MARTEAU, Jean-Louis RENIER, Stéphane ROCHER, Emmanuel THEARD, Cyril THUILLIER et Michel TORTAY.</b>
<b>Excusés :</b>	<b>Adrien BELBEOCH, Christian GAUTHIER, Bérengère JOURDAIN, Alain LIVONNET, Rémy MORON, Didier PETITEAU et Yohann ROUSSELLE.</b>
<b>Absents :</b>	<b>--</b>
<b>Assiste à la réunion :</b>	<b>Alain DESRUTIN</b>

#### **1. ALLOCUTIONS DU PRESIDENT.**

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

#### **2. TOUR DES SECTIONS**

##### ➤ Adhésions :

M. MABILEAU Matthieu informe que la saison se clôture avec 173 adhérents. Le chiffre des 200 adhérents en fin de saison n'a pas été atteint.

Suite à l'Assemblée Générale de la Section Régionale UNAF Centre Val de Loire, il s'est avéré que l'Amicale UNAF 37 a un nombre d'arbitres en activité adhérents de seulement 69% (contre minimum 90% dans les autres sections).

M. MABILEAU Matthieu regrette que les personnes ayant été mandatées pour relancer les arbitres n'aient pas joué leur rôle. La saison prochaine, les postes seront doublés pour chaque catégorie. Il est primordial que le nombre d'arbitres en activité adhérents soit supérieur. Presque un arbitre sur deux n'est pas adhérent à l'heure actuelle. En cas d'agression, l'Amicale UNAF 37 ne peut intervenir pour assister un arbitre non adhérent.

Une campagne de sensibilisation sera menée.

M. MABILEAU Matthieu sollicitera la CDA pour que les adhérents aient un point bonus dans le classement de fin de saison. M. DESRUTIN Alain, Président de la CDA, informe qu'il n'est pas contre et qu'un avis à la CDA devra être demandé.

M. MABILEAU Matthieu se renseigne de la mise en place d'un site internet pour rentrer l'adhésion directement en ligne. M. BLANCO Alain se rapproche du CIC.

M. MABILEAU Matthieu informe que suite à l'Assemblée Générale de fin de saison des arbitres de District, la cotisation a été validée à 37 euros pour les anciens adhérents et 15 euros pour les nouveaux adhérents.

M. MABILEAU Matthieu s'engage à réaliser un tableau par catégorie et un annuaire à jour pour relancer les arbitres non adhérents. Une liste sera affichée à la réunion de début de saison.

➤ Juridique :

M. THUILLIER Cyril informe que le procès concernant l'affaire de M. GAUHAROU Aurélien, au tribunal a eu lieu ce jour, vendredi 5 juillet 2019.

M. BLANCO Alain, assistant l'arbitre, indique que la juge n'était pas présente et qu'aucune décision n'a été prise. Le Procureur de la République a exprimé son mécontentement. Le procès est de nouveau fixé au vendredi 10 janvier 2020.

M. BASTGEN Patrick, en accord avec M. MABILEAU Matthieu, a soumis la convention à régulariser avec le Procureur de la République à la DDCS qui entretient de très bonnes relations avec ce dernier. Une convention devrait voir le jour en partenariat avec le District d'Indre et Loire de Football. Le Procureur de la République s'est dit très enthousiaste à l'idée de régulariser une telle convention.

➤ Financier :

M. BLANCO Alain dresse le bilan des comptes à l'heure actuelle. Ce bilan est positif.

La vérification des comptes aura lieu le vendredi 12 juillet 2019 en présence des deux vérificateurs.

### **3. MANIFESTATIONS PASSES**

➤ Repas de fin de saison :

Le repas de fin de saison a eu lieu le samedi 22 juin 2019 à CONTINVOIR.

M. MABILEAU Matthieu remercie chaleureusement tous les membres du club présents ainsi que la municipalité de CONTINVOIR.

M. RENIER Jean-Louis informe que la manifestation a satisfait les personnes présentes.

M. BASTGEN Patrick s'interroge sur le choix du menu alors qu'un méchoui avait été évoqué précédemment. M. MABILEAU Matthieu rappelle qu'un vote a été fait à la dernière réunion à l'unanimité. Personne ne s'étant opposé à cette idée, il n'y avait ni lieu de convoquer la commission « repas », ni de faire faire d'autres devis, notamment pour un méchoui.

Diverses activités ont été proposées : pétanque, baby-foot géant.

Les membres présents ainsi que les retours des participants sont pour la grande majorité très positive.

M. BASTGEN Patrick va se renseigner pour la location d'un étang privé à PARCAY MESLAY pour l'année prochaine.

➤ Challenge Marcel BACOU & Joël PROD'HOMME - Assemblée Générale UNAF Centre :

Concernant le challenge, il a eu lieu le samedi 29 juin 2019 à NANCRAÏ SUR RIMARDE (45).

M. MABILEAU Matthieu remercie les membres présents joueurs et accompagnateurs. Il regrette le repas du midi mais souligne l'accueil très convivial.

M. MABILEAU Matthieu remercie le Président du District d'Indre et Loire de Football pour le prêt du minibus.

M. MABILEAU Matthieu regrette la durée de la réunion après le tournoi qui peut décourager certains participants à rester. Cette problématique sera évoquée lors de la prochaine réunion de la Section Régionale Centre Val de Loire.

M. MABILEAU Matthieu déplore que deux joueurs aient décidé au dernier moment de ne pas venir participer au tournoi alors que tout était payé et réservé.

#### **4. MANIFESTATIONS A VENIR**

##### **➤ Sondage/devis**

M. MABILEAU Matthieu a procédé à un sondage auprès des personnes adhérentes ou non. Environ 240 mails ont été envoyés. Seulement 40 réponses (une non-comptabilisée) ont été reçues.

Un bilan a été réalisé et présenté aux membres du bureau.

M. ANDRONY Nicolas a parallèlement demandé plusieurs devis pour des activités à mener la saison prochaine.

M. MABILEAU Matthieu demande aux membres de réfléchir aux propositions évoqués pour une décision au début de saison prochaine.

#### **5. TOUR DE TABLE**

M. THUILLIER Cyril informe de sa démission de l'Amicale UNAF 37 pour des raisons professionnelles. Le Président et l'ensemble des membres du bureau remercient Cyril pour le travail accompli et pour les échanges réalisés pendant ces nombreuses années.

M. THUILLIER Cyril regrette que l'Amicale UNAF 37 n'ait pas eu de geste particulier envers un adhérent ayant eu de graves problèmes de santé.

M. BLANCO Alain s'interroge sur le fait pour un arbitre auxiliaire d'être adhérent à l'Amicale UNAF 37.

M. MABILEAU Matthieu l'informe qu'il est possible pour les arbitres auxiliaires d'être adhérents. Une sensibilisation sera menée auprès d'eux au vu de l'agression récente.

M. DESRUTIN Alain remercie l'Amicale UNAF 37 pour l'invitation. Il rappelle les liens forts unissant la CDA et l'Amicale UNAF 37. Il remercie l'ensemble des membres pour la présence lors des stages et les moments de convivialité.

M. DESRUTIN Alain informe des dates retenues pour les diverses actions de la CDA pour la saison 2019-2020 à savoir le samedi 07 septembre pour la réunion des observateurs du District et les samedis 12 octobre, 19 octobre et 30 novembre pour les 3 stages programmés.

Le Président clôt la réunion à 20H50.

**Le Secrétaire de l'Amicale.**

**Hugo-Rémi DE GRAAF.**

**Le Président de l'Amicale.**

**Matthieu MABILEAU.**